



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 29 septembre 2022

Maison de la Méditerranée (Salle Porquerolles) rue du Commandant Infernet à Toulon

Rapport moral

L'année 2021 a été marquée une nouvelle fois par le COVID. Cependant nous avons pu reprendre nos réunions mensuelles, tenir notre assemblée générale, organiser notre soirée «convivialité» au Cabanon sur les plages et reprendre les visites de quartier avec nos élus. Les commémorations des 8 mai et 11 novembre ont été organisées au square Pariset. Pour information, la chorale de bon Accueil animera celles du 11 novembre prochain.

De très nombreuses saisines ont été transmises à la mairie et aux différentes administrations. Nos remarques de dysfonctionnement sont généralement satisfaites, mais il est plus compliqué d'obtenir des réponses ou des informations pour des sujets plus importants que nous allons aborder lors de cette Assemblée générale.

Le bureau a été renouvelé au conseil d'administration de juin dernier.

Approbation des membres du Conseil d'administration et du bureau

Les membres du conseil d'administration sont :

ANDRE Yann / BERNARD Catherine / BORDES François / CARON Marcel / CORSINI Chantal / COUVÉ Michel / CRISTIANO Bernard / DAVID Jean / DHEDIN Alphonse / DUPORT Elisabeth / DUPRAT DE PAULE Nadège / GARCIN Daniel / GIRAUD Richard / HELIOT Béatrice / JACOB Francis / KOPYTOWSKI Marcel / MASSIANI Yves-Eric / MAYOLI Maxence / MSALLAN Gilles / de PONCINS Danielle / RICHAUD Marie-Pierre / SADOUL Véronique / TEISSIER Charles / VIDAL Daniel

La constitution du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité des présents.

Les membres du bureau sont :

Président : François Bordes

Secrétaire : Danielle de Poncins

Trésorier : Jean-Charles David

Président d'honneur : Marcel Caron

Vice-Présidents : Nadège Duprat Depaule et Daniel Garcin

Secrétaire adjointe : Véronique Sadoul

Trésorier adjointe : Marie-Pierre Richaud

La constitution du bureau est adoptée à l'unanimité des présents.

Rapport financier

Le solde du compte bancaire est de 10 846,04 € au 1^{er} juin 2021.

Du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022 :

- les recettes (uniquement des adhésions d'individuels et de copropriétés) ont été de 4 179,68 €
- les dépenses ont été de 4 896,54 €

Le solde du compte bancaire est de 10 129,18 € au 31 mai 2022

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents.

En présence des élus de la municipalité de Toulon et des représentants des pouvoirs publics :

Etaient présents :

Amaury Charreton, Yannick Chenevard, Caroline Depallens, Marcelle Gherardi, Laurent Jérôme, Geneviève Levy, Christophe Moreno, Amaury Navarrane, Albert Tanguy
Major Barges

A) Pollution des Navires

Pollution atmosphérique + nuisances sonores + Conséquences sur le trafic routier. Toulon est la 5^{ème} ville de France la plus polluée. L'engagement formulé lors de l'AG de 2021 de ne pas augmenter le trafic maritime est-il vraiment respecté ?

Yannick Chenevard (YC) a commencé ses propos sur la notion de Zone ECA, texte adoptée en juin 2022 et à appliquer sur toute la Méditerranée dès 2025 : obligation pour tous les navires qui entreront en Méditerranée d'utiliser un combustible dont la teneur en soufre ne dépasse pas les 0,1% en masse, soit un fuel 5 fois moins polluant que la norme internationale. Cette norme est déjà exigée aux ferries et paquebots dès lors qu'ils sont à 3 nautiques du port de Toulon (5,5 km). Les contrôles pollution effectués avec Atmo Sud sont très concluants d'après YC. Le soufre a diminué de 59%.

Par ailleurs, YC a évoqué le chantier de l'électrification des quais : la construction du bâtiment (convertisseur) est quasi terminée (photo présentée). La puissance électrique à apporter est colossale. La Marine le fait d'ailleurs depuis 1933.

Les premiers tests auront lieu au 1^{er} trimestre 2023 Mise en route : deuxième semestre. Corsica est en train de mettre au normes ses navires. Il est prévu que Corsica branche les navires dans 80% des escales. Le branchement est automatisé et se réalise en 20 mn. L'ombrière photovoltaïque est également évoquée.

François Bordes (FB) : est-il prévu le transfert à Brégaillon ? Car la circulation provoquée par les ferries est également très polluante.

YC rappelle que ce projet est un très gros investissement qui se chiffre à 20 millions d'euros, que tous les ports de TPM sont classés Port propre. Donc il n'est pas question de l'ignorer.

Christophe Moreno regrette l'absence des commerçants à cette réunion. Les bateaux représentent 30 à 40 % de leur chiffre d'affaires. TPM a construit un couloir de circulation à la fin de l'avenue de la République qui a permis de fluidifier l'arrivée des véhicules, avec l'aide de la CCI et de la police sur site.

Amaury Navarrane demande s'il y a des contrôles sur l'utilisation du bon carburant par les navires. YC répond que la gendarmerie et la préfecture maritimes participent aux contrôles.

A la question du volume du trafic maritime, YC communiquera rapidement les chiffres des dernières années.

YC a évoqué la notion de ZFE (Zone à Faible Emission) que l'Europe impose avec la notion de vignette Crit'Air. Le sujet est à l'étude mais sujet très délicat car très clivant pour les ménages qui ne pourraient pas circuler si leur véhicule n'est pas récent.

B) Nuisances sonores et incivilités

Incivilités, retour nocturne des plages, incendie de véhicules dans les rues du Mourillon. La Police Municipale n'est pas en mesure de faire cesser les débordements lorsqu'ils sont signalés. Pour quelle raison ? Manque de moyen, manque de volonté, refus de sanctionner ?

L'effectif est de 132 policiers municipaux. Il est prévu de monter l'effectif à 150. Il y a des incivilités comme dans tous les quartiers de la ville qui occupent 90% du temps des policiers municipaux. Les équipes sont déployées sur toute la ville et il n'est pas toujours possible d'envoyer immédiatement une équipe dès qu'un habitant téléphone.

Le quartier du Mourillon bénéficie d'effectifs de police municipale de jour et de nuit jusqu'à 2h30 en été et 1h en hiver ainsi qu'une équipe de ASVP puisqu'il y a un stationnement payant.

Les opérations anti-rodéo sont suivies de très près par la police nationale avec des remontées quotidiennes. Cela a permis de faire diminuer ce type d'incivilité.

Des fêtes ont été organisées par des polynésiens le week-end sur le parking des plages avec des participants venant de toute la France. Comme il s'agissait essentiellement de militaires, une opération a été engagée en coordination avec la gendarmerie militaire, les polices nationale et municipale pour la prise d'identité. Les informations ont été remontées à la hiérarchie militaire. Ces nuisances ont ainsi pu être stoppées.

FB évoque les excès de vitesse sur le littoral et le boulevard Cunéo. Il propose la mise en place de radars pédagogiques et de contrôles de vitesse.

Le Major Barges, du commissariat de la Rode, précise que ce sont des décisions préfectorales.

FB remercie les polices nationales et municipales d'avoir pu stopper les points de deal qui ont été signalés dans le quartier et revient sur les incivilités au retour des plages vers minuit/1 h.

Laurent Jérôme précise qu'il y a 3 équipes de nuit pour toute la ville. Une interpellation pour un état d'ébriété monopolise une équipe sur plusieurs heures (hôpital, commissariat PN). Donc opérations peu fréquentes.

Les mariages entraînent des nuisances sonores dues aux véhicules très bruyants et des infractions au code de la route. Geneviève Levy précise que les effractions sont relevées et traitées à posteriori. Un projet de faire verser une caution à l'inscription au mariage est à l'étude pour faire respecter les horaires et les lieux.

Est évoqué le sujet d'occupation des espaces publics par les restaurateurs. Laurent Jérôme précise que la police ne peut intervenir que s'il y a insécurité. 2 établissements du quartier ont reçu un avertissement. La démarche de contestation peut être faite par huissier de justice par la copropriété envers le propriétaire du restaurant.

C) Projet de Mayol à Pipady

Le CIL est inquiet de la densité de constructions diverses envisagées sur un espace relativement restreint compris entre la piscine et le hangar des hydravions. Quel est l'état d'avancement du projet ?

Quelle évolution dans les déclarations d'utilité publique ?

YC : le projet du restaurant sur le môle des torpilles est avancé (projet n°2). La livraison est prévue en 2026/2027. Le projet n°1 sur les constructions entre la piscine et le boulevard Cunéo avance difficilement en raison de la complexité pour le transfert de la propriété foncière. Une vérification de la structure de la Halle marine est en cours.

« On est obligés de prendre son temps car ce projet répond à de grands enjeux ».

YC répond à plusieurs questions des adhérents :

- le Maire s'engage à ne pas dépasser 4/5 étages.
- La circulation à pied ne pourra se faire jusqu'à la tour Royale en raison de la présence de la DGA qui ne peut être déplacée.
- Le parking et le jardin récents, près de la piscine, ne seront pas détruits.
- La cale de halage est ajoutée au cahier des charges

Est évoquée la crainte de nombreuses incivilités sur les marches prévues au-dessus de la mer.

D) Travaux d'aménagement urbain

Il est constaté un manque d'information et de concertation sur les travaux de voirie et d'aménagement urbain : aucune des réalisations du Mourillon n'a fait l'objet de publicité auprès du public ou des associations, ni aucune concertation. Comment y remédier ?

De plus, il serait souhaitable une information sous forme de panneau sur les sites de travaux indiquant la nature des travaux et les délais d'exécution.

La Mairie est-elle en mesure de fournir un programme annuel de réfection des chaussées et/ou trottoirs ?

Y a-t-il des projets de végétalisation ?

Luc de St Sernin est absent.

YC évoque la réfection totale de l'avenue de Lattre de Tassigny, voie très abimée. Les travaux vont commencer courant octobre : retrait des arbres pour mise en serre, retrait des ilots centraux pour un projet avec des arbres latéraux, un revêtement isolant phonique, une piste cyclable et des stationnements. Les réseaux souterrains seront entièrement repris, incluant le câblage pour alimenter le port. Budget de 4 M€.

Hôtel de la mer : Geneviève Levy rappelle qu'il s'agit d'un bien privé. Un habitant du boulevard Toucas est intervenu pour signaler un arrêté municipal actuel pour des travaux de carottage. Après prise de renseignement auprès de M. Mahali par madame Levy, il y a une demande de permis en cours pour un hôtel.

Albert Tanguy : Le quartier connaît une phase de végétalisation. Tout arbre coupé est replanté : 126 arbres bd Bazeilles, square Cesari, avenues Loti, Farrère et infanterie de Marine. Sur le Bd St Hélène, la replantation est prévue fin 22/début 23 et 14 arbres sur le parking de la fosse à bois.

Questions diverses :

Plusieurs observations ont été faites par des adhérents. Pour certains points, YC propose de se mettre en relation avec un agent municipal en fin de réunion pour plus de précisions :

- Copropriété Marsouin : pb de la piste vélo partagée bd Bazeilles
- Copropriété San Francisco : Suggestion d'intercepter les véhicules bruyants et de réparer les chaos de l'enrobé. Incompréhension de la suppression des barrières qui protégeaient les piétons pour la construction d'un muret de 30 cm tout le long du littoral. Suggestion de fermer la circulation certains jours pour limiter la pollution.
- 2 bancs ont disparu devant M. Bricolage
- Circulation des bennes ordures ménagères la nuit très bruyante.
- Trottoirs très abimés rue Castillon
- Voie trop étroite rue Castillon pour les petits camions
- Giration rue Auffan/rue Castillon très difficile
- Stationnement en épi bd Bazeilles trop court
- La mendicité dans le quartier : Laurent Jérôme répond qu'elle n'est pas autorisée.

Fin de la réunion à 19h

Le Président

François BORDES